

Termes de Référence

Recrutement d'un consultant national

pour le renforcement de la coordination entre les acteurs clé de la société civile et la mise en place d'un mécanisme de coordination

Demandeur	CCM-Tunisie
Budget prévu	TUN-CFUND-1706
Titre	Consultant national pour le renforcement de la coordination entre les ONG, PVVIH et les populations clés et la mise en place d'un mécanisme de coordination
Lieu de la prestation	Tunis
Type de contrat	Contrat de service
Durée	09 jours
Date de mise en œuvre	

1. Contexte

Depuis 2012, le CCM-Tunisie (Country Coordinating Mechanism) qui constitue la « pierre angulaire de l'architecture du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme », assure la coordination et le suivi stratégique des subventions financées par le Fonds mondial. Or, malgré les efforts déployés par le CCM pour améliorer la communication et les méthodes de travail au sein des groupes constitutifs de la société civile particulièrement des ONG, des PVVIH et des populations clé, la capacité de coordination entre ces groupes constitutifs, est limitée. En outre, l'absence de vis-à-vis au sein de ces groupes pouvant faciliter le partage de l'information et le manque de statut pour certains intervenants tels que les éducateurs pairs, les accompagnateurs socio-sanitaires... illustrent le besoin urgent d'évaluer les difficultés pour la mise en place des moyens et des mécanismes qui s'adaptent au mieux au contexte de ces groupes. C'est dans ce contexte que le CCM a inscrit dans son plan d'action de 2018-2019 une activité visant à soutenir cette coordination, afin d'augmenter les chances de réussite dans la mise en œuvre de la nouvelle subvention 2019-2021.

2. Description de la prestation

Objectif global : contribuer à l'amélioration de la coordination entre les différents groupes constitutifs de la société civile (ONG, PVVIH et populations clés) et des circuits de l'information pour une prise de décision participative au sein du CCM et une mise en œuvre de qualité de la nouvelle subvention 2019-2021.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer les capacités des leaders au niveau des groupes constitutifs de la société civile (ONG, PVVIH et populations clés) impliqués dans les programmes du Fonds mondial en Tunisie, dans les domaines du leadership, de la gestion de l'information et son partage avec les concernés ;
- Améliorer la pratique du partage de l'information ;
- Doter les leaders de ces groupes constitutifs de la société civile des principes de base et des techniques nécessaires à l'élaboration de leurs propres plans de communication interne et externe ;
- Amener les acteurs de ces groupes constitutifs à mieux identifier les thèmes, les idées et même les messages à mettre en exergue pour une meilleure communication ;
- Sensibiliser et assister ces acteurs de la société civile à la création d'un mécanisme de communication permanente pour une coordination optimale entre ces groupes constitutifs et pour assurer la durabilité et la visibilité de leurs groupes constitutifs.

Résultats attendus

A l'issue de la formation :

- Les membres des groupes constitutifs de la société civile (ONG, PVVIH et populations clés) ont bien assimilé leur rôle de coordination dans la réalisation des activités du plan d'action du FM ;

- Les membres des groupes constitutifs de la société civile comprennent bien le rôle de la communication interne dans le maintien de la cohésion des groupes constitutifs de la société civile impliqués dans la lutte contre le sida et le travail de concert au CCM;
- Les membres des groupes constitutifs de la société civile maîtrisent les différents outils de communication et identifient ceux adaptés à leur contexte.
- Les groupes constitutifs concernés disposent d'un mécanisme de coordination clair et simple pouvant être appliqué et mis en œuvre le plus rapidement possible.
- Les participants à cette formation sont en mesure de restituer les acquis de la présente formation avec les membres de leurs groupes constitutifs.

3. Les bénéficiaires de la formation

- La formation est destinée aux membres des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clés de la société civile impliqués d'une manière directe ou indirecte dans la mise en œuvre de la subvention 2019-2021.
- Chacun de ces groupes constitutifs sera représenté par sept membres actifs (leaders), soit un total de 22 participants y compris un représentant du CCM pour chaque atelier.
- Cet atelier sera reproduit de la même manière dans trois régions à Tunis, à Sousse (ou Monastir) et à Sfax.
- Les bénéficiaires de cette formation ont pour la majorité une expérience en matière de communication sur leurs groupes constitutifs et le projet du Fonds mondial. Il conviendra au consultant/formateur de se baser sur leurs acquis à renforcer pour aller plus loin de manière plus ciblée par rapport à leurs besoins en matière d'une communication pertinente avec des outils et des techniques adéquats et adaptés et prendre comme cas d'étude les projets menés par les ONG Sous Récipiendaires. Il est donc important que le formateur adapte, lors de ces ateliers, les sujets et le contenu aux attentes des participants et à la langue maîtrisée par ces derniers (l'arabe et/ou le français) et d'aboutir à la mise en place d'un mécanisme de coordination qui s'adapte aux besoins de ces groupes constitutifs.

Les groupes constitutifs de la société civile bénéficiaires de cette formation sont les suivants :

- Les ONG impliquées dans la lutte contre le sida,
- Les populations clés (HSH, TS et UDI) y compris les éducateurs pairs
- Les PVVIH y compris les accompagnateurs socio-sanitaires et les champions de la santé.

4. Méthodologie

- La formation sera basée sur l'interactivité avec les bénéficiaires, partant du principe que les besoins des différents groupes constitutifs du CCM en matière d'appui sont variés et spécifiques à la nature des activités des projets et la diversité des outils et supports de communication autour de l'association et/ou du projet du Fonds mondial.
- La méthodologie sera basée sur des référents théoriques indispensables pour montrer l'importance et les enjeux de la communication pour un groupe constitutif dont les ONG et les outils et techniques classiques et actuels de la communication pouvant améliorer la coordination.
- La part du contenu pratique de cet atelier de formation doit porter essentiellement sur des exercices pratiques qui prennent en compte leurs propres projets, des jeux de rôles et des travaux de groupes pour une meilleure imprégnation des participants.

5. Principaux produits attendus

- Elaboration d'un support détaillant les circuits de communication entre les différents groupes constitutifs de la société civile du CCM ainsi que les points contacts en charge de coordonner avec les autres intervenants.
- Elaboration d'une matrice pour la mise en place d'un plan de communication.
- Animation de 3 ateliers régionaux de 2 jours auprès d'une vingtaine de participants (Tunis, Sousse ou Monastir et Sfax)
- Rédaction du rapport détaillant le contenu et le déroulement de l'atelier de formation incluant des recommandations spécifiques à chaque groupe constitutif (ONG, PVVIH et populations clés) par rapport aux aspects pratiques de la communication. Ce rapport doit inclure les fiches d'évaluation de l'atelier par rapport aux conditions de son déroulement et surtout au contenu, à récupérer à l'issue de la formation.
- Elaboration d'un mécanisme de coordination impliquant les différents intervenants

- Remise au Bureau du CCM des supports de la formation utilisés ou développés pour les besoins de cette mission.

6. Déroulement de la mission d'expertise

La formation se déroulera selon les modalités suivantes :

Taches/descriptif	Nombre de jours	Dates
Réunion avec le Président et le Directeur exécutif du CCM et discussion globale sur la mission	0,5 j	
Préparation des outils et autres supports	2 jours	
Réalisation de la formation	6 jours	
Réunion de synthèse et présentation des résultats et du rapport global de la formation (déroulement, état des lieux, appréciation des groupes constitutifs de la SC, recommandations)	0,5 j	

7. Profil et expérience du (de la) consultant(e)

En plus d'une formation universitaire en relation avec la communication / journalisme, le/la consultant(e) doit avoir :

- Une expérience d'au moins 7 ans en matière de communication et de développement des plans et des outils de communication,
- Une bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Une bonne connaissance du paysage associatif et des appuis du Fonds mondial au CCM et à la société civile ;
- Une connaissance confirmée du contexte environnemental, des stratégies et des plans d'action nationaux en matière de lutte contre le sida.
- Une bonne connaissance des principes de la coordination au sein des groupes et intergroupes.
- Excellente capacité d'animation, de communication et de rédaction en Arabe et en Français.

8. Documents à transmettre par le consultant

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation au nom du Président du CCM-Tunisie.
- Un CV détaillant des expériences similaires à la présente candidature et les références et les justificatifs des travaux effectués ;
- Une note méthodologique détaillant l'approche à suivre pour la réalisation des tâches assignées et atteindre les résultats escomptés de cette mission ;

9. Evaluation des offres

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants :

- L'expérience du candidat dans la conduite des missions similaires à celles précisées dans cet appel à candidature et l'animation des sessions de formation,
- La compréhension des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

10. Soumission de l'offre

L'offre comportant les pièces mentionnées dans le paragraphe 8 doit être transmise par e-mail au Président du CCM-Tunisie à l'adresse suivante : ccm.tunisie@gmail.com , en indiquant dans l'objet de l'e-mail le titre : « **Candidature pour le renforcement de la coordination entre les acteurs clé de la société civile et la mise en place d'un mécanisme de coordination** ».

Le dernier délai de soumission est fixé au **15 septembre 2018**. Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées. Seul le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).